

N°2023/27

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS ----- COMMUNE D' AUXI-LE-CHATEAU	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
---	---

SEANCE DU 04/07/2023	
<p>Nombre de Conseillers en exercice : 23</p> <p>Présents ou représentés : 19</p> <p>Date de la Convocation : 29/06/2023</p> <p>OBJET : TARIF CONCESSIONS CAVURNES ET CAVEAU PROVISoire</p>	<p>L'an deux mille vingt-trois, le quatre juillet à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la commune d'Auxi le Château dûment convoqué, s'est réuni en sa session ordinaire, en salle du Conseil, sous la présidence de M. Henri DEJONGHE, Maire.</p> <p>PRESENTS : Henri DEJONGHE – Bernard FINKE – Marie-José LEVE-HOCHART – Michel DUVAL – Marie-José DUFOSSE-FRASER – Jean-Jacques DEWARUMETZ – Jean-Michel VIMEUX – Chantal PONCHEL – Régis BRUNELLE – Sergine BERNARD – Damien DUPONT – Nicolas LIBESSART – Nicolas CAPY – Bernard LACOSTE – Didier COUVILLERS</p> <p>ABSENTS EXCUSES REPRESENTES : Odile RETOT-FABRE – Nicoletta FINKE-CAIOLA – Sandrine ROUSSEL – Aline GUILLUY</p> <p>ABSENTS EXCUSES NON REPRESENTES : Magalie DUVAUCHELLE – Christian GAQUIERE – Valérie BOITEZ – Estelle LAUTOUR-GAQUIERE</p> <p>SECRETAIRE DE SEANCE : Nicolas LIBESSART</p>

Monsieur le Maire propose de réviser les tarifs concessions et des cavurnes en appliquant une augmentation de 2% par rapport aux tarifs appliqués depuis le 1^{er} juillet 2022 et votés en Conseil Municipal du 20/06/2022.

Il propose d'adopter les tarifs votés lors de cette réunion afin qu'ils soient applicables au 6 juillet 2023.

Le conseil municipal,

Après avoir entendu Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, **à l'unanimité (0 contre, 0 abstention, 19 pour) :**

- **FIXE** ainsi qu'il suit les nouveaux tarifs concessions à compter du 6 juillet 2023 :

- Cimetière : le m²
 - Concessions trentenaires : 23.60 €
- Columbarium :

	15 ans	30 ans
1 urne	336,00 €	423,00 €
Multi-urnes	675,00 €	844,00 €
Cavurnes	998,00 €	1266,00 €

- Caveau provisoire :
 - Droit d'entrée : 14,00 €
 - 3 premiers mois gratuits
 - Journée d'occupation au-delà de 3 mois : 1,00 €

Fait et délibéré les jours, mois et an susvisés et ont signé sur le registre les membres présents.

POUR EXTRAIT CONFORME
AUXI LE CHATEAU, le 07/07/2023

Le Maire,



A handwritten signature in black ink, appearing to read "Henri Dejonghe".

Henri DEJONGHE